

Débits biologiques : restitution des premiers résultats sur la Seudre

Relevé de décisions du comité technique du 12 juillet 2021

➤ Liste des personnes présentes :

Nom	Structure
BAYLE Audrey (Visio)	DREAL du bassin Adour/Garonne
BLANC Chloé	AEAG
BROUSSEY Manuella	AEAG
CHIRAC Gabriel	Eaucéa
COUPRY Bruno	Eaucéa
DAVID Jean Philippe	SMBS
DAVITOGLU Yann	SMBS
FONTENY Sylvie	CD17
JOLY Alban	SYMBO
LUIS Florent	DDTM 17
MEUNIER Fabrice	EPTB CHARENTE
PICHODOU Kristell	CD17
RHONE Charlotte	CRC17
SZCZEPANIAK Robin	EPTB CHARENTE

➤ Liste des personnes excusées :

Nom	Structure
BOURRY Jean-Marie	SOS Rivières/NE17
BUARD Eric	CAPENA
CHAMPION Emmanuelle	LPO
DEMARCO Jean-Louis	NE 17/SOS Eau Rivières
DUBOIS Pascal	DREAL NA/SPN/DERM
MONTIGNY Frédéric	ARBNA
POSTIC-PUIVIF Audrey	EPTB Charente
ROUET Marie	Fédé pêche 17

Personnes absentes :

BERTHIER Caroline	OFB
POMMIER Valentin	Chambre d'Agriculture 17

➤ Objet de la réunion :

Le présent COTECH du 12 juillet 2021 vise à échanger et à valider les sujets suivants :

- Présentation des résultats de l'étude concernant les affluents de la Seudre ;
- Présentation des résultats sur la Seudre hors-étiage

➤ Documents support

Diaporama + 2 rapports.

Introduction aux travaux

Les bassins concernés par l'étude sont rappelés de même que les différents types de comités (de pilotage, technique et CLE). Le calendrier prévisionnel de l'ensemble de l'étude est rappelé. Le positionnement des stations est rappelé.

Exposé

L'exposé réalisé par Bruno Coupry et Gabriel Chirac (cf. Diaporama) présente les résultats pour les affluents de la Seudre (Bénigousse, Châtelard, Chantegrenouille et Pélisson) ainsi que pour la Seudre en période hors-étiage.

Les affluents de la Seudre d'une part, dont les débits biologiques proposés sont de deux types : un débit concernant l'enjeu de connectivité longitudinale lorsque celui-ci se pose et un débit permettant l'auto-entretien du lit par maintien du mouvement des sédiments fins et l'évitement du colmatage.

La Seudre hors-étiage avec une réflexion sur l'inondation du lit majeur avec une attention renforcée sur le cas des frayères à brochets.

➤ Principales remarques

Le SMBS demande à ce que les profils en long des affluents de la Seudre soient présentés dans l'orientation inverse pour plus de clarté.

Le SYMBO demande si une station « oxymétrie » peut être ajoutée afin de prendre en compte les seuils existant sur son territoire. Eaucea répond que c'est effectivement envisageable.

Un point de vigilance a émergé suite à une question demandant si le débit biologique peut être compris comme une valeur seuil de gestion, notamment en étiage. Eaucea répond que cela n'est pas le cas car un débit biologique n'a qu'un sens biologique et n'est que difficilement transposable en tant que débit de gestion.

Une question a été posée concernant la proposition d'un débit biologique mensuel sur les stations. Eaucea réfléchira à la faisabilité et au sens scientifique d'une telle proposition.

Un point de vigilance est apporté par le SMBS concernant la terminologie et notamment le mot « étiage ». Dans le rapport, les différentes périodes sont décrites comme suit : hautes eaux, intermédiaire et étiage. Le terme étiage pouvant porter à confusions. La proposition du SMBS est de préférer : Débits hivernaux, basses eaux (plutôt qu'étiage), reprise (aux environs de novembre/décembre voire janvier/février) puis Débits printaniers. Pour Eaucea, cette terminologie est applicable car ce terme peut s'entendre comme « Période d'étiage » ce qui apparaît clairement être le cas sur les illustrations où cet étiage s'étend de juin à septembre voire octobre suivant les cours d'eau.

L'EPTB Charente demande que cette terminologie soit également appliquée à ses secteurs d'étude (Charente et Boutonne) et soit intégrée aux graphiques et à la rédaction du document général de la méthodologie qui va être actualisé par EAUCEA au cours de l'étude. Le découpage est à préciser selon les particularités des cours d'eau étudiés. Le recoupement avec la notion d'étiage est alors à réaliser pour chaque bassin, in fine.

Le SMBS demande à ce qu'Eaucea utilise sa méthodologie de rapprochement des débits observés et de la piézométrie (comme sur le Trèfle par exemple) dans le bassin de la Seudre.

➤ Calendrier prévisionnel

- Été 2021 (Août Septembre) : Installations des sondes de mesures sur les 4 affluents de la Seudre. Mesures de terrain sur les stations ;
- 4^{ème} trimestre 2021 : présentation et validation en CLE SEUDRE des premières valeurs de DB (Corme Ecluse et St André de Lidon);
- Septembre 2021 à Septembre 2023 : relevé de valeurs des sondes et compléments de terrain si nécessaires sur les 4 secteurs d'affluents de la Seudre.
- 4^{ème} trimestre 2023 : interprétations et débats experts sur les propositions de Débits Biologiques pour les tranches optionnelles SEUDRE.

➤ Conclusions du COTECH

Le COTECH valide les résultats sur la Seudre hors-étiage. Il valide les résultats sur les affluents de la Seudre, qui seront complétés et précisés au regard des mesures qui seront réalisées suite à l'installation des sondes en septembre 2021 et un suivi des mesures jusqu'à septembre 2023.

D'éventuelles remarques supplémentaires peuvent encore être réalisées auprès du bureau d'étude EAUCEA jusqu'au 15 octobre 2021 pour être intégrées aux rapports. Il est rappelé que les éléments exposés ici pourront faire l'objet d'ajustement en fonction des visites de sites et des relevés de terrain.